



11 juin 2010

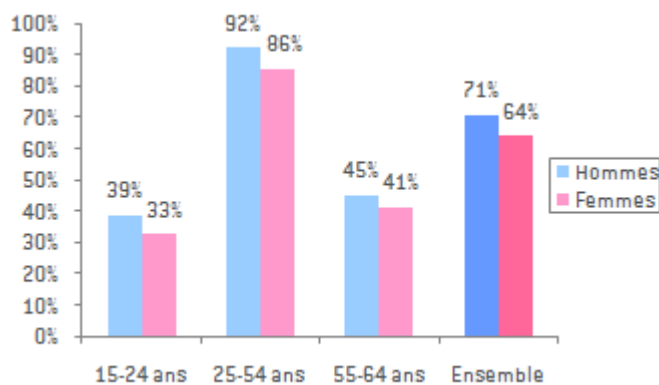
DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

D'avantage touchées par le chômage (taux de chômage de 16,6% en 2006 pour les femmes contre 15,2% pour les hommes sur Caen la mer), plus souvent concernées que les hommes par les emplois précaires (temps partiel, CDD, contrats aidés), avec des faibles revenus pour survivre, dans des situations personnelles parfois très

fragiles, les femmes sont confrontées à des difficultés d'accès ou de retour à un emploi durable et stable. Pour répondre aux femmes qui souhaitent trouver ou reprendre une activité professionnelle, un travail de remobilisation et de restauration de la confiance en soi est très souvent nécessaire.

LES FEMMES ET L'EMPLOI

Taux d'activité par sexe et par tranche d'âges sur Caen la mer en 2006

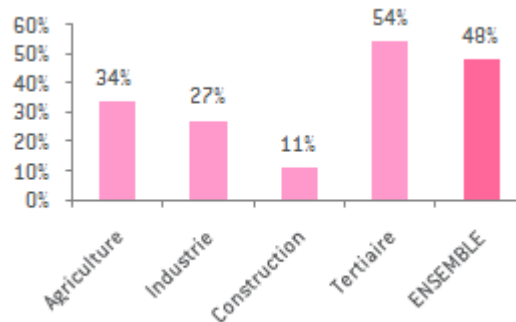


Source : INSEE, Recensement de la population 2006, Juin 2009

- Les femmes, pourtant plus nombreuses que les hommes sur l'agglomération Caen la mer (53% de femmes), ne pèsent que pour 48% dans l'ensemble des salariés du territoire.
- En 2006, 64% des femmes sont « actives* » (contre 71% des hommes) et 56% des femmes ont un emploi (contre 62% des hommes).
- En 2006, 30% des femmes occupent un emploi à temps partiel et 78% des salariés travaillant à temps partiel sont des femmes.

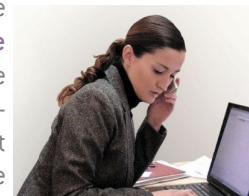
* Actifs : Personnes déclarant exercer une profession, au chômage, étudiants ou retraités exerçant une activité, apprentis

Taux de féminisation des emplois par secteur d'activité sur Caen la mer en 2006



Source : INSEE, Recensement de la population 2006, Juin 2009

- En 2006, sur Caen la mer, le secteur le plus féminisé est le **secteur tertiaire** (notamment les domaines de la finance et assurance, de l'immobilier, de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé- action sociale), avec 54% de femmes dans les effectifs.
- L'**industrie et la construction** restent très masculins avec respectivement 27% et 11% de femmes parmi les salariés.



Elargissement des choix professionnels

Comptant moins de 20% de femmes dans ses effectifs, le **secteur professionnel des transports et prestations logistiques** a entrepris ces dernières années plusieurs actions de sensibilisation pour favoriser l'accès des femmes aux postes traditionnellement considérés comme masculins, tels que la conduite de véhicules poids lourds. Soucieuse de pérenniser ces actions, la branche professionnelle a signé le 29 janvier 2010 un protocole d'accord régional pour une durée de 5 ans.

Depuis sa création, **TRAJECTIO, Travailler en Normandie**, organisme de formation, accompagne les femmes dans la diversification des choix professionnels. Des actions menées depuis plusieurs années sont essentiellement tournées vers les entreprises de l'industrie, du bâtiment et de la logistique. Par ailleurs, TRAJECTIO accompagne également les entreprises dans leurs démarches vers l'égalité professionnelle [label égalité, contrat de mixité,...]. Enfin, TRAJECTIO est également partie prenante dans les actions visant à lutter contre les violences faites aux femmes.

LES ACTIONS DE REMOBILISATION DES FEMMES

- Dans le cadre de son contrat d'objectifs, le **centre socio-culturel CAF de la Grâce de Dieu** (Caen) a mis en place une action partenariale baptisée « **de l'envie au projet** » à destination des femmes sans activité professionnelle. En 2009 et en 2010, un groupe de femmes a été constitué et a participé à différents ateliers de remobilisation.
- La **Voix des Femmes** est une association créée en décembre 1991 suite à la demande d'habitantes du quartier, plus particulièrement des **femmes immigrées**, qui souhaitent avoir un **lieu de rencontres, d'apprentissage, et d'échanges interculturels**. Elle a pour but, la promotion, l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des femmes. Depuis 4 ans, elle mène une action « **Mieux Etre Bien Etre** » pour des femmes éloignées de l'emploi, qui propose des ateliers de développement personnel (théâtre, danse, écriture, esthétique,...) et des ateliers de recherche d'emploi.

Le **PLIE du Pays de Caen** met en place, en 2010, un programme d'actions visant à **mobiliser et accompagner les femmes** dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle et dans les changements de vie occasionnés. Ces opérations, plus particulièrement dirigées vers les **résidentes des quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**, ont pour objectif de préparer leur accès ou retour à l'emploi (parfois via des formations) : il s'agit notamment de connaître son environnement professionnel, de valoriser ses atouts personnels et professionnels, d'aborder les problématiques récurrentes telles que la garde d'enfants et la mobilité. Les femmes prêtes à engager un parcours d'insertion professionnelle pourront ensuite bénéficier d'un **accompagnement renforcé dans le cadre du PLIE**, jusqu'à leur accès à l'emploi durable.

Créée en 2007, l'Association **Normandie Pionnières** a pour but de **favoriser et accélérer la mixité dans la création d'entreprises** en Normandie, de soutenir l'entrepreneuriat féminin et de promouvoir l'égalité professionnelle par divers moyens :

- Susciter la vocation de nouvelles « femmes entrepreneurs » en allant à leur rencontre et en les accompagnant dans leur action ;
- Mettre en place, animer et gérer un lieu destiné à transformer ces projets en entreprises durables ;
- Accompagner de façon personnalisée des créatrices d'entreprises au travers d'actions de conseils et de formation.

UN OBSTACLE À LA REPRISE D'EMPLOI POUR LES FEMMES : LA GARDE D'ENFANTS

LES AIDES À LA GARDE D'ENFANTS

- **PAJE** (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) - Complément de libre choix d'activité : Il vise à compenser le coût occasionné par l'emploi d'une assistante maternelle ou d'une employée de maison pour assurer la garde de l'enfant.
- **AGEPI** (Aide à la Garde d'Enfants pour Parents Isolés) : Les demandeurs d'emploi, parents isolés d'enfants de moins de 10 ans, qui reprennent une activité professionnelle ou s'engagent à suivre une formation, peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés (AGEPI), si cette reprise d'activité ou cette entrée en formation génère des coûts de garde d'enfants.
- **APRE** (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) : Une aide personnalisée de retour à l'emploi peut être attribuée aux bénéficiaires du RSA, soumis à l'obligation de recherche d'emploi, afin de leur permettre de prendre en charge tout ou partie des coûts auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils débutent ou reprennent une activité ou une formation professionnelle, notamment les dépenses pour la garde de jeunes enfants.

www.mon-enfant.fr : un site internet de la CNAF qui présente les différents modes de garde.

CONTACTS

► Association pour la Promotion du Transport Routier et activités logistiques

ZI Sud Est - Centre routier 14120 MONDEVILLE
Tél : 02.31.46.19.00 - Email: joelgeffard@aft-iftim.com

► CAF DU CALVADOS

8 avenue du 6 Juin 14023 CAEN Cedex 9
Tél : 02.31.30.90.90

► Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale

2 Place Jean Nouzille 14053 Caen Cedex 4
Tél : 02.31.52.74.00 - Email : ddcsc14@calvados.gouv.fr

► LA VOIX DES FEMMES

1020 Quartier du Grand Parc 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél : 02.31.95.45.29 - Email : lavoixdesfemmes-hsc@wanadoo.fr

► NORMANDIE PIONNIERES

Hôtel d'entreprises Convergence
12 rue Louis Lechatellier 14000 CAEN
Tél : 06.32.59.75.46 - Email : contact@normandiepionnieres.org

► MEFAC - PLIE DU PAYS DE CAEN

Au CIDEME - 1 Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02.31.39.39.00 - Email : contact@mefac.fr

► TRAJECTIO Travailler en Normandie

2 bis rue Jean-Baptiste Colbert 14000 CAEN

MEFAC

Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise

CIDEME, 1 place de l'Europe - 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Tél : 02.31.39.39.00 - Fax : 02.31.86.75.90

Email : contact@mefac.fr - www.mefac.fr